

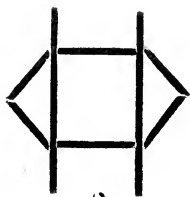
# REVUE

DE LA

308P

## NUMISMATIQUE BELGE;

1<sup>er</sup> VOLUME.



TIRLEMONT,

P.-J. MERCKX, IMPRIMEUR DE LA VILLE.

QUELQUES MOTS SUR T. E. MIONNET (1).

A Monsieur le Rédacteur du *Messenger des sciences et des lettres*.

Monsieur,

Je me disposais précisément, l'été dernier, à communiquer au célèbre *Mionnet*, au moyen d'une description détaillée et d'un dessin exact, deux monnaies, dont une grecque, inédite, de l'impératrice *Messaline* (2), qui ne se trouvent ni dans le grand ouvrage de ce savant sur les monnaies anciennes, ni dans les nombreux suppléments qu'il y a ajoutés, lorsque j'appris avec le plus grand chagrin d'un numismatiste français, habitant de Paris, qui visitait le cabinet de médailles de notre université, que le grand homme était mort peu de semaines auparavant.

J'attendis longtemps la confirmation de cette nouvelle : elle arriva; mais comme je n'ai pas encore remarqué que l'on ait rien communiqué au public néerlandais sur cet événement, par la voie de votre feuille si généralement répandue, je veux remplir cette tâche, qui semble me revenir à raison de mes études, me réservant de faire

(1) Extrait du *Messenger général des sciences et des lettres*, 1842. — Traduction du hollandais de Mr. P. O. VAN DER CHIJS.

(2) J'ai trouvé ces pièces parmi un grand nombre de monnaies, la plupart égyptiennes (tant des Ptolémées, des empereurs romains et byzantins que des premiers califes, presque toutes frappées à Alexandrie), renfermées dans un grand sac avec quelques centaines d'autres, considérablement détériorées par l'eau de mer, et presque toutes illisibles en dépit des plus grands efforts. Elles furent recueillies dans les débris, qui furent mis au jour en 1696, de la maison bien connue à Briten, près Katwijk. Ces pièces étaient restées, depuis cette époque, dans une famille de Rotterdam, sans avoir jamais été, paraît-il, examinées scientifiquement. J'espère publier, plus tard, une notice détaillée sur cette trouvaille et sur les conjectures auxquelles elle peut donner lieu.

connaître quelques particularités d'un intérêt direct pour les véritables numismatistes dans le *Journal de numismatique générale*.

THÉODORE EDME MIONNET naquit à Paris le 1<sup>er</sup> septembre 1770. Il semble que l'amour de la numismatique soit né avec lui. Dès l'âge de 12 ans, il visitait fréquemment les collections de *d'Ennery* et de *Haumont*, alors les plus célèbres de Paris. La révolution l'enleva à ses chères études; mais lorsqu'il eut payé sa dette à la patrie en la défendant les armes à la main, rappelé dans ses foyers par une maladie douloureuse qui ne le quitta plus depuis lors, il revint avec ardeur à son étude favorite, à celle qui lui a fait faire plus tard de si grands progrès dans la science.

Déjà les hommes les plus instruits avaient su apprécier son zèle et ses talents. En 1795, il eut la gloire ou la satisfaction d'être proposé au gouvernement français d'alors, par le grand *Barthélemy*, qui avait la plus grande confiance dans son mérite, pour l'aider dans ses travaux. *Barthélemy*, qui mourut le 30 avril de cette même année, ne jouit pas longtemps des services pleins de zèle de son adjoint; mais le choix du grand homme dont on admire encore aujourd'hui plus que jamais les vastes connaissances, a été complètement justifié (1).

Mionnet, qui avait travaillé pendant quelques mois sous la surveillance de *Barthélemy* en qualité de surnuméraire, entra, le 5 mai 1795, comme *second employé*, au cabinet des monnaies et médailles. Il devint *premier employé*, en 1800. Ce n'est qu'en 1829 qu'il fut nommé *conservateur-adjoint*.

(1) Mionnet se souvenait encore avec reconnaissance, même dans un âge avancé, de ce qu'il devait à *Barthélemy*. Voici la dédicace simple, mais expressive, de l'*Atlas de Géographie numismatique* publié par lui en 1808, (par conséquent à l'âge de 68 ans) :

A LA MÉMOIRE  
DE  
J. J. BARTHÉLEMY,  
MON PROTECTEUR ET MON MAÎTRE,  
TÉMOIGNAGE  
D'UNE ÉTERNELLE ET PIEUSE  
RECONNAISSANCE.

Le 5 mai 1842, précisément au 47<sup>e</sup> anniversaire de sa nomination comme second employé, il mourut au milieu de ses livres, non loin des précieux objets scientifiques qu'il avait mis en ordre et décrits avec autant de goût que de persévérance.

Voyons maintenant les travaux de Mionnet pendant une si longue carrière.

Après avoir mis à profit les premières années de son séjour au cabinet des médailles pour acquérir les connaissances générales et particulières nécessaires dans sa position, il se mit à caresser le projet d'un ouvrage qui pût servir de texte ou d'accompagnement à une collection d'*empreintes moulées* (1) en soufre des monnaies anciennes les plus instructives et les plus remarquables par leur beauté. (2).

Cette idée lui fut suggérée par la grande difficulté que l'on éprouve à se procurer de belles monnaies antiques, surtout à cause du prix élevé qu'il faut y mettre ordinairement; et par la certitude qu'il rendrait en même temps un grand service à la science, en fournissant ainsi les dessins les plus parfaits que l'on puisse désirer, dessins bien plus fidèles que ceux même que peut donner la gravure.

Le savant numismatiste se borna d'abord à mouler les médailles qui, par la beauté de leur travail, donnaient une idée de la perfection à laquelle était parvenu chez les anciens l'art de la gravure. Il arrêta ensuite ses pensées à la formation d'une histoire suivie de cet art chez les Grecs et chez les autres peuples anciens, aux différentes périodes de leur histoire; et il forma, à cet effet, une collection d'*empreintes* des anciennes monnaies communément appelées *médailles paléographiques*.

Arrivé à ce point, il ne put se défendre du plaisir d'étendre le cadre de son travail, en y joignant tout ce qui lui parut nécessaire pour former la collection la plus complète et la plus riche qu'il soit possible d'offrir aux savants éclairés et aux amateurs.

(1) *Afgietsels*, de *afgieten*, mouler.

(2) Ces empreintes se distinguent avantageusement de celles que l'on employait avant Mionnet, par une couleur particulière qui tient beaucoup de celle des anciennes médailles de cuivre.

Cette collection atteignit bientôt le chiffre de 20,000 pièces, que l'on put se procurer en totalité ou en partie à un prix très modéré, ce que firent bientôt, au profit de leurs études, plusieurs princes de l'Europe, ainsi qu'un grand nombre de particuliers, et, entre autres, le grand poète et artiste *Goëthe*, l'antiquaire *Böttiger*, etc. On reconnut généralement la supériorité de ces empreintes peu coûteuses sur les dessins souvent incorrects que l'on avait publiés jusqu'alors. D'ailleurs, cette collection offrait une grande quantité de pièces nouvelles, encore inédites, et propres à appeler l'attention des connaisseurs curieux de les expliquer.

Mais il était absolument nécessaire, pour donner une idée de l'importance de ce grand travail, de l'accompagner d'une nomenclature ou catalogue dans lequel chaque pièce serait classée et décrite.

Mionnet suivit, pour l'ordre général, la voie ouverte par *Pellerin* et suivie par *Eckel*, dans son immortel ouvrage intitulé : *Doctrina numorum veterum* (publié à Vienne de 1792 à 1798, 8 parties, in 4°); c'est-à-dire qu'il rangea dans un ordre géographique toutes les médailles des peuples anciens, villes, colonies et rois, en commençant par les régions occidentales de l'Europe et en rapportant à chaque pays ce qui lui appartient.

Mionnet exclut de cette publication effrayante par ses difficultés toutes les monnaies romaines, c'est-à-dire celles qui appartiennent à l'empire romain proprement dit. Nous parlerons plus loin de ce travail entrepris par le grand homme dans un ouvrage particulier.

Comme on fit observer à Mionnet que son catalogue pourrait devenir le livre le plus classique et le plus utile pour l'étude des anciennes monnaies, s'il y faisait connaître exactement le degré de rareté, le caractère du travail, au point de vue de l'art, ainsi que la valeur intrinsèque de chaque pièce, il se décida à suivre ce conseil. Il adopta un mode de détermination inusité jusqu'alors, mais que l'expérience a fait trouver excellent. Ce mode consiste à faire connaître les divers degrés de rareté au moyen de la lettre R placée à la suite de chaque pièce, avec différents chiffres comme *puissance*. Ainsi, par exemple, R<sup>1</sup> indique le premier degré de rareté; R<sup>2</sup> un degré plus haut, etc.; et enfin, R<sup>8</sup> le plus haut degré, tandis qu'une

grande étoile (✱) signifie que l'on ne connaît qu'un seul exemplaire de la médaille qui porte ce signe. Avant Mionnet, on n'indiquait la rareté d'une pièce que par les signes R, RR, RRR, RRRR, désignation difficile et insuffisante.

Lorsqu'une médaille est très commune, on la trouve, dans l'ouvrage de Mionnet, marquée de la lettre C, *commune*.

Relativement à la valeur artistique, F.a, placé après la mention d'une médaille, signifie *fabrique ancienne*; F.a\* signifie *monnaie d'un beau style antique*; F.a\*\*, *monnaie du plus beau style antique*; F.a.b., *monnaie du vieux style barbare*; F.b, *monnaie du style barbare*; F.o., *fabrique ordinaire*; F.\*, *monnaie d'un beau travail*; F.\*\*, *monnaie d'un très beau travail*.

De plus, on trouve encore, à côté de chaque monnaie, la désignation de sa valeur ordinaire, *calculée néanmoins pour chaque monnaie dans un état de parfaite conservation*; de sorte que si l'on trouve la pièce dans un état moins parfait de conservation, on doit déduire plus ou moins, par exemple un quart, la moitié ou les trois quarts du prix indiqué.

Ce fut en 1806 que la première partie de cet excellent ouvrage vit le jour, sous le titre de : *Description des médailles antiques, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*.

Continuant son œuvre avec bonheur, et toujours plein de zèle, Mionnet en publia la sixième ou dernière partie en 1815. C'était la septième, en comptant les planches.

Dans un volume séparé, Mionnet publia les monogrammes qui se trouvent sur environ 1576 monnaies, ainsi que les inscriptions en langue celtibérienne et phénicienne sur les monnaies espagnoles; en langue osque, samnite et phénicienne sur les monnaies de Sicile; en langue barbaresque, particulièrement en phénicien (105 inscriptions différentes) sur les monnaies de Phénicie; en samaritain, en persan, en phénicien, sur les monnaies de Perse; en langue punique et de l'ancienne Grèce (au moins 174 inscriptions différentes); enfin, dans cette même partie de ses travaux, Mionnet nous fit connaître quelques dessins de monnaies rares, et presque toujours dans l'ordre chronologique et géographique, c'est-à-dire depuis

l'apparition des monnaies imparfaitement exécutées jusqu'à l'époque la plus brillante de l'art. Tous ces dessins sont gravés avec une exactitude remarquable.

Treize ans s'étaient écoulés depuis la publication de la première partie de ce grand ouvrage; mais aussitôt après la publication de la seconde, de nouvelles découvertes furent communiquées au savant écrivain. Il rencontra lui-même, de temps en temps, grand nombre de monnaies qui n'avaient pas encore été décrites. Un supplément fut donc jugé nécessaire. La première partie de ce supplément parut en 1819; la dernière ou la neuvième, en 1857. Dans les planches de ces suppléments figurent 975 nouveaux monogrammes, un grand nombre d'inscriptions récemment découvertes et écrites dans les différentes langues ci-dessus désignées, enfin des listes fort étendues des magistrats qui figurent sur les monnaies, etc.; par exemple :

1° Des magistrats, sans le nom de leur titre.

2° Des magistrats douteux (à raison de quelque défaut dans la médaille).

3° Des Archontes qui figurent sur les monnaies des villes libres.

4° Plus loin, des listes de magistrats avec les titres de *Grammairien*, *Éphore*, *Prytanis*, *Grand-prêtre*, *Prêtre*, etc.

On y trouve encore des listes semblables de la même catégorie de magistrats figurant sur les monnaies frappées, à l'époque des empereurs romains, dans les pays déjà nommés, aussi bien que d'autres magistrats nommés *Panegyriste*, *Agonothète*, *Gymnasiarque*, *Théologue*, etc. L'énumération de cette série n'entre pas dans notre plan (1).

Cet ouvrage de Mionnet, avec ses suppléments, se répandit bientôt dans tous les pays où les monnaies qui y sont décrites sont le plus souvent extraites du sol; et partout où se rendirent les voyageurs éclairés qui voulaient les recueillir (soit que l'intérêt, soit qu'un mobile plus noble les y poussât), — en Italie, en Espagne, en Grèce, dans l'Asie-mineure, en Égypte, dans les États barba-

(1) Nous supprimons ici une nomenclature qui nous paraît inutile au lecteur.

resques, là aussi pénétra, avec eux, un exemplaire de l'inappréciable, mais pourtant trop coûteux ouvrage de Mionnet, qui se trouve aujourd'hui presque entièrement épuisé (1).

De là vient que le nom d'aucun Français de notre époque n'est aussi généralement connu en Orient que celui de Mionnet. Aussi J. E. *Humbert*, lieutenant-colonel titulaire des Pays-Bas, et le Danois C. T. *Falbe*, autrefois consul général en Grèce, tous deux bien connus chez nous des amateurs, ne voyageaient-ils pas sans être munis de l'ouvrage du numismatiste français.

Par ce grand succès de sa *Description*, qui se répandit au loin, Mionnet arracha à la destruction un grand nombre de monnaies précieuses et versa un trésor de science dans des endroits où l'on ne fait pas, d'ailleurs, très grand cas des études classiques. Ce même ouvrage rendit d'éminents services à nos célèbres compatriotes H. A. *Hamaker* et C. J. C. *Reuvers*, ornements de notre université de Leyde, si prématurément enlevés aux sciences. Le premier en a tiré parti pour la composition de ses *Miscellanea phaenicia*, le second, dans ses leçons sur la numismatique ancienne.

Nous avons dit plus haut que la première partie du supplément à la *Description* vit le jour en 1819, tandis que la dernière ne fut publiée qu'en 1857. Pendant cette période de dix-huit années, Mionnet continua à rassembler tout ce qui pouvait contribuer à la perfection de l'ouvrage objet de ses plus chères affections. Au milieu même de la pénible maladie dont il était atteint, et qui l'isola, pour ainsi dire, du reste du monde pendant les derniers mois de son utile existence, cinq jours même avant sa mort, il mit la dernière main à la publication d'un *Complément* ou *Volumes additionnels* à sa *Description des médailles antiques*, volumes que nous n'avons pas encore reçus dans les Pays-Bas.

Par les soins de Mionnet, il parut, en 1838, format in 4°, un excellent *Atlas de Géographie numismatique, pour servir à la Description des médailles antiques, dressé par H. DUFOUR*. Nous ne pou-

(1) L'ouvrage original coûte 105 francs, et les suppléments 264. Total : 369 francs.



vons nous défendre du besoin de citer ici une partie de la préface de cet ouvrage, dans la vue de montrer à quel point la Numismatique est l'utile auxiliaire de la Géographie.

« J'ai toujours pensé, dit Mionnet, que le complément nécessaire d'un ouvrage sur la numismatique grecque (1) doit consister dans un Atlas géographique rédigé comme l'*Orbis veteribus notus* de d'Anville, surtout si cet ouvrage contient, dans son ensemble, la plus grande partie des peuples, des villes et des colonies dont nous possédons les monnaies.

« *Theupoli*, en publiant son *Museum*, en 1756, et Florez, en donnant ses *Médailles espagnoles* quelques années plus tard, étaient déjà pénétrés de cette heureuse idée : aussi firent-ils dresser plusieurs cartes pour leurs ouvrages ; mais ces écrivains, recommandables sous tant de rapports, n'étaient pas, au temps où ils écrivaient, en position de donner à leur travail toute la perfection dont il est susceptible de nos jours, parce qu'ils ne pouvaient faire connaître que les collections de quelques particuliers et qu'ils se voyaient privés des ressources offertes plus tard par les nombreuses découvertes qui ont enrichi les cabinets. Leurs efforts n'ont donc produit que des cartes incomplètes, qui ne peuvent qu'induire en erreur les numismatistes, et surtout les voyageurs désireux de reconnaître la véritable situation des villes, et de constater avec précision la patrie des médailles qu'ils découvrent (2).

« L'Atlas que nous publions doit, comme nous avons lieu de l'espérer, avoir des résultats plus satisfaisants, puisque, d'une part, nous l'avons exécuté au milieu de matériaux innombrables ; et que, de l'autre, nous avons reçu ces conseils de savants distingués et éclairés, dont la bienveillance a jeté de grandes lumières sur ce

(1) On appelle ainsi la numismatique de tous les peuples de l'antiquité, excepté celle des Romains.

(2) Mionnet paraît avoir complètement ignoré l'existence des *Annales* etc. de *Schlichtegrol* ; Leipzig, 1804 — 1806. Il s'y trouve une superbe carte numismatique de l'ancienne Sicile, qui a fourni tant de monnaies de villes.

beau travail, que nous nous applaudissons tous les jours d'avoir confié à Mr. Dufour, dont le nom seul est un éloge.

« Le but que celui-ci s'est proposé dans l'exécution de l'Atlas, c'est d'améliorer l'état de la science, en éclaircissant quelques points douteux de la Géographie numismatique. Il s'est efforcé d'y parvenir en consultant les nombreux travaux de nos plus célèbres géographes, français et étrangers. Il a fait usage des cartes les plus estimées, faites d'après les dernières observations géographiques. Toutes ces recherches ont servi à décrire l'état actuel des différents pays.

« Parmi les nombreux matériaux qui ont servi à la confection de cet Atlas, nous citerons en particulier les belles cartes marines des capitaines *Gauttier*, *W. H. Smyth* et *F. Beaufort*; la carte de la Grèce, dressée par les officiers d'état-major de l'expédition de Morée, et celle de l'Asie par *Berghaus*.

« Les savants recueils de *d'Anville*, de *Barbié du Bocage*, de *Mentelle*, de *Walkenaer*, de *Jomard*, de *Mannert* et de *Reichard* (1) sur la géographie ancienne lui ont été grandement utiles pour les recherches qu'il a dû faire dans les écrivains anciens, à l'effet de déterminer la place de telle ou telle ville dans la géographie numismatique.

« Malgré les utiles recherches de Mr. *Dufour*, malgré les savants écrits d'*Eckel* et ceux du laborieux et infatigable *Sestini*, il restait encore plusieurs points douteux à éclaircir sur la véritable position de quelques villes où l'on a frappé monnaie. Il a donc fallu chercher à résoudre, autant que possible, ces problèmes numismatiques, en consultant les auteurs qui font autorité dans la matière. Aussi n'avons-nous rien négligé, dans cet état de choses, pour puiser aux sources les plus fécondes; et nos savants collègues de l'Académie, le baron *Walkenaer*, Mr. *Jomard* et le duc de *Luynes* nous ont fourni de précieux matériaux sur diverses villes d'Espagne, de la Gaule,

(1) Nous avons cru devoir émettre sur les cartes de Reichard une opinion moins favorable, quant à l'exactitude, dans notre *Commentaire géographique sur Arrien*. Leyde, 1828, p. XV et XVI.

de la Grande-Grèce, de la Sicile, de l'Asie-Mineure et d'autres localités.

« Le savant vicomte de *Santarem* nous a indiqué, sur notre carte d'Espagne, la situation précise de la ville de Mirobriga, municipale du pays des Celtes qui habitaient la partie méridionale de la Lusitanie mentionnée par *Pline* (liv. III, c. 1) et par *Résende* (*De antiquitatibus Lusitaniæ*, p. 203, éd. de Col.)

« Ces données sont d'autant plus importantes que Mr. le vicomte de *Santarem* possède une monnaie unique de cette ville municipale trouvée sur les lieux mêmes et qui confirme les assertions de *Pline* et de *Résende*.

« Le duc de *Luynes* a fixé notre attention sur l'emplacement véritable d'une certaine ville nommée *Artemisium*, qui tirait son origine d'*Euboca* et se trouvait sur la côte maritime de l'Espagne tarragonaise : ville dont nous avons, à tort, classé les monnaies parmi les pièces espagnoles incertaines.

« Mr. *Lenormant* nous a communiqué des éclaircissements de la plus haute importance sur les *Nomes*, dont quelques noms modernes n'ont pas été exactement donnés par *Sestini*; sur le pays des *Céni-ciens* (*Cenicenses*), dans la Gaule narbonnaise, peuple d'origine grecque, dont la monnaie a été publiée par le marquis de *Lagoy* (1).

« Mais quelque profit que la géographie numismatique ait retiré de ces recherches savantes, nous devons cependant reconnaître avec douleur que nous sommes encore bien éloignés d'avoir résolu toutes les difficultés relatives à l'emplacement de quelques villes.

« Cela ne nous a pas empêché de nous faire une loi de placer ces villes sur nos cartes, sans en<sup>(1)</sup> excepter aucune, quoique nous n'ayons eu, en ce point, nous l'avouons, d'autre guide que des probabilités, déduites naturellement de la fabrication des monnaies, quelquefois des lieux où elles ont été découvertes, des divinités qui y sont figurées, du restant de leurs coins, de leurs symboles, et enfin de tout ce qui peut attirer l'attention d'un numismatiste exercé.

(1) *Description de quelques médailles inédites de Massilia, Gianum, etc.* — Aix, 1854.

Aussi trouve-t-on, en conséquence de ces données, le nom d'une ville suivi d'un ou de plusieurs signes d'interrogation (?), pour indiquer le degré d'incertitude que présente la localité dont on a cherché à donner le nom.

« Pour ajouter encore à l'intérêt que peut offrir un Atlas d'un genre tout nouveau, nous avons cru qu'il serait agréable de pouvoir distinguer, au premier coup-d'œil, les villes qui ont joui de grands privilèges. Voilà pourquoi les noms de ces villes célèbres sont accompagnés d'un signe distinctif.

« Les villes libres, c'est-à-dire celles qui se sont gouvernées d'après leurs propres lois, sont désignées par les *tables de la loi*; les villes libres, par le *bonnet phrygien*; les villes fédérales, par *deux mains unies*; les métropoles, par *un grand bâtiment fortifié*; les villes de premier rang, par *un autre bâtiment*; les villes possédant un nouveau sanctuaire ou temple, par *un temple avec son nouveau sanctuaire à côté*; les villes qui avaient le droit d'asile, par *un temple ouvert*; les villes ayant une grande puissance maritime, par *un vaisseau*; les colonies, par *une paire de bœufs*; enfin, les municipales, par *un manche de charrue*.

« On doit remarquer que parmi les villes à privilèges, plusieurs, surtout dans l'Asie-Mineure, ont porté conjointement tous les titres d'honneur que nous venons d'énumérer; ce qui a produit, sous ce rapport, une difficulté insurmontable dans l'exécution des cartes. On aurait bien désiré de mettre à côté du nom d'une ville tous les emblèmes qui font connaître ces titres; mais comme les cartes sont souvent trop chargées, il eût été difficile d'éviter la confusion; et l'on a dû se contenter de figurer l'emblème qui désigne le plus haut degré d'importance de la ville, en l'accompagnant toutefois d'une petite ligne (—), indiquant que l'on doit recourir aux tables générales de la *Description*, article *Villes titrées*.

« Pour rendre l'Atlas plus complet, nous avons cru devoir y faire figurer quelques villes dont les monnaies ne sont pas encore mentionnées dans notre *Description*, mais qui le seront plus tard dans les *Volumes additionnels*, que nous nous proposons de publier.

« Nous n'hésitons pas à dire que l'Atlas de Mr. *Dufour* doit être considéré, à l'époque où nous nous trouvons, comme le premier ouvrage d'un haut intérêt qui ait paru dans ce genre. » (1).

Nous conseillons à ceux de nos compatriotes qui ne connaîtraient pas encore cet ouvrage et qui s'intéressent à la géographie ancienne, d'étudier les sept belles, admirablement belles cartes dont il se compose. L'Atlas ne coûte que 20 francs. C'est un ouvrage qui serait de la plus grande utilité dans les Athénées et dans les Institutions de notre pays.

Il manquait encore au chef-d'œuvre de Mionnet une partie qui donnât le poids exact des monnaies d'or et d'argent qui y sont décrites. Il publia ce travail en un volume in 8° de 220 pages, 1859, sous le titre de : *Poids des médailles grecques d'or et d'argent, du cabinet royal de France, désignées par le Numéro d'ordre de la Description des médailles antiques, grecques et romaines, etc.* (2).

Dans une courte préface, il s'exprime ainsi sur le but qu'il s'est proposé en publiant ce travail :

« Depuis longtemps, on a reconnu la nécessité de donner, dans les ouvrages de Numismatique, le poids des anciens médailles d'or et d'argent, surtout de celles qui ont rapport aux peuples, aux villes et aux rois.

« A notre époque, l'on est également bien convaincu de l'utilité que peut avoir un travail de cette nature, composé, sans être absolument parfait, d'après les séries du cabinet de France, le plus riche

(1) N'ayant pas l'ouvrage français sous la main, nous avons dû retraduire la traduction même de Mr. VAN DER CHIJS.

(2) Presque en même temps, ce qui est vraiment déplorable, parut à Berlin l'ouvrage du célèbre *Auguste Böckh*, intitulé : *Metrologische Untersuchungen über Gewichte, Münzfüsse und Masse der Alterthums in ihrem Zusammenhange*. La préface de cet ouvrage est datée de juin 1858, époque qui coïncide probablement avec celle où Mionnet commença l'impression de l'ouvrage dont il est ici question. Il eût été bien à désirer que B., qui n'a pu se servir généralement que des poids de *Taylor* et de *Combe*, eût eu connaissance de ceux de Mionnet. Cette circonstance eût contribué sans doute à donner un plus haut degré de perfection à son livre.

de l'Europe, bien qu'il soit susceptible d'être encore enrichi par d'importantes découvertes.

« J'ai cru pouvoir aujourd'hui entreprendre ce travail, avec la persuasion intime que le poids de la monnaie grecque serait favorablement accueilli; d'abord, parce que ce travail tend à faire connaître le système financier des anciens dans les différentes contrées, ainsi que les rapports qu'il doit avoir avec le nôtre; ensuite, parce qu'il peut servir utilement à l'explication des faits historiques qui présenteraient quelque obscurité sous le rapport des finances, ou bien encore, dans la même hypothèse, rendre plus facile l'interprétation des inscriptions grecques.

« L'illustre auteur de *Anacharsis* nous en donne un exemple remarquable dans son savant ouvrage sur la belle inscription grecque nommée le *marbre de Choiseul*, ayant rapport aux finances des Athéniens, et renfermant le relevé des sommes que les trésoriers d'une caisse particulière avaient livrées pendant le cours d'une année. Ce traité est, sans contredit, l'un des plus beaux monuments de la gloire littéraire du célèbre écrivain.

« Et non seulement il faut considérer, de ces divers points de vue, les avantages que peut procurer le poids des monnaies; on doit encore l'envisager sous d'autres points de vue qui ne présentent pas moins d'utilité.

« 1<sup>o</sup> Comme le système monétaire des anciens était généralement régulier dans chaque contrée, et que les monnaies appartenant à la même série ont le même poids à quelques grains près, il suit de là que, quand on en trouve une conforme, sous le rapport du poids, à celles de la série à laquelle elle appartient, on peut la regarder comme authentique, sauf l'examen sévère d'un connaisseur habile, si l'extérieur de la pièce ne paraît pas suffisant pour la déterminer. Au contraire, quand une pièce diffère beaucoup, soit en plus, soit en moins, du poids qu'elle doit avoir, il faut chercher à découvrir la cause de cette différence; c'est qu'alors ou bien la pièce est d'un coin moderne, ou elle a été fondue d'après la monnaie ancienne; ou bien enfin, elle est défectueuse ou rognée. Dans les deux premiers cas, on doit la rejeter sans hésitation, comme peu digne de figurer

dans la collection d'un amateur un peu distingué, encore moins dans une collection publique.

« 2° Pour dire encore quelques mots de l'utilité du poids des monnaies, nous ajouterons une remarque, qui, sans avoir un rapport direct avec la science, ne doit pas néanmoins être perdue de vue. C'est qu'il est bon de se procurer une mesure de garantie, tant pour les collections générales que pour les collections particulières. Il est bien certain que, lorsque l'on indique dans les catalogues le poids des monnaies, c'est le moyen le plus sûr de fortifier la confiance du directeur d'une collection publique ou du possesseur d'un cabinet particulier.

« *Combe* s'est montré bien convaincu des avantages que peut procurer la recherche du poids des monnaies; il est le premier qui ait entrepris ce travail, pendant qu'il publiait la belle collection des monnaies conservées à Glasgow. *Combe-Taylor* s'en est occupé dernièrement pour les médailles du musée britannique; mais ces écrivains n'admirent, dans leur estimation du poids, aucun système. Ils crurent, avec raison, que des séries aussi peu nombreuses que celles que nous venons de mentionner, les entraîneraient néanmoins dans de graves erreurs, s'ils entreprenaient, comme *Romé-de-Lisle* a eu le tort de le faire, de mettre chaque monnaie en rapport avec la drachme de l'un ou de l'autre pays.

« *Romé-de-Lisle* a cru, lorsqu'il a publié sa *Métrologie*, en 1789, qu'en puisant uniquement dans les collections de *Hunter* et de *Ennery*, il pouvait établir l'origine de quatorze drachmes différentes et en indiquer le rapport avec les monnaies de ces deux séries; mais cette idée le jeta dans une grande erreur, puisque, de nos jours, après la détermination du poids des monnaies qui existent dans le riche cabinet de France, on arrive à peine à la découverte de cinq drachmes différentes.

« Nous avons donc pensé, puisque les idées de *Romé-de-Lisle* ne sont pas adoptées par les savants, que nous devons nous borner, comme l'a fait *Combe*, à donner simplement le poids des monnaies. Celui-ci a suivi le poids anglais; pour nous, nous avons préféré le

poids en marcs, gros et grains, parce que le gros offre sur le champ au numismatiste l'équivalent d'une drachme, tandis que les poids décimaux n'auraient pas présenté le même avantage.

« Nous donnons donc, sans vouloir adopter aucun système, le poids des médailles, en les classant d'après les numéros d'ordre de notre *Description* ou des *Suppléments*, laissant à chacun la liberté d'en faire l'application qui lui paraîtra la plus convenable. » (1).

Nous terminerons ici notre rapport sur les travaux qui concernent le grand ouvrage de Mionnet, pour nous occuper d'un écrit moins étendu, mais non moins utile, de ce grand homme.

Ce fut en 1815 que notre savant fit imprimer son dernier et si célèbre ouvrage intitulé : *De la rareté et du prix des médailles romaines*, ou *Recueil contenant les types rares et inédits des médailles d'or, d'argent et de bronze, frappées pendant la durée de la république et de l'empire romain*.

Dans les premières pages de cet ouvrage, Mionnet annonce l'intention de publier plus tard une description générale des médailles romaines, d'après le système de classification adopté par *Eckhel*, dans son ouvrage intitulé : *Doctrina numorum veterum*; mais il ajoute que ce travail, dont il s'occupe depuis longtemps, devant se composer de plusieurs parties, ne sera publié que plus tard, et qu'en attendant, il veut communiquer ce *court abrégé* aux numismatistes, pour appeler tout d'abord leur attention sur les monnaies rares qui méritent principalement de les occuper. Il a parfaitement atteint son but, en même temps qu'il a arraché au creuset une foule de pièces précieuses et rendu un grand service à la science.

Cet ouvrage de Mionnet est la collection la plus complète qui existe de monnaies particulières ou peu connues, avec inscriptions latines, surtout sous le rapport des pièces à revers rares ou récemment encore inédites. Il joint à la mention de chaque médaille une indication de la valeur aussi exacte que possible et à laquelle on peut se fier soit en achetant, soit en échangeant.

(1) Même observation que plus haut, p. 322, note 1.



Aussi ce travail de notre savant fut-il bientôt répandu dans toutes les parties du monde civilisé; et quoique le premier tirage en ait été sans doute assez considérable, on dut en publier, en 1827, une seconde édition, *revue, corrigée, augmentée* et enrichie de dessins soigneusement gravés de monnaies très rares de familles romaines et impériales.

Cet ouvrage, dédié au feu roi Charles X, était augmenté de la description, et, comme nous l'avons dit tout-à-l'heure, des dessins de quelques monnaies rares récemment découvertes; et l'on avait revu, avec toute l'exactitude possible, les désignations de la valeur des pièces, désignations aussi importantes qu'elles sont utiles aux amateurs.

Au surplus, on y a joint quelques remarques propres à jeter plus de lumière sur quelques points obscurs de la numismatique romaine.

Il faut espérer que les matériaux laissés par le grand homme nous mettront en possession de son chef d'œuvre sur les monnaies romaines, ouvrage qui devait presque toucher à sa fin, lors de la mort de son auteur.

Je finis cette communication par une traduction libre de l'esquisse succincte du caractère de Mionnet empruntée à la courte allocution que Mr. Charles Lenormant, membre de l'institut et conservateur du cabinet royal des médailles de France, prononça sur la tombe du grand homme :

Mionnet fut le modèle vivant de l'application au travail, du dévouement au devoir, de l'abnégation personnelle, et de toutes les qualités que l'on désire rencontrer dans le directeur d'une institution scientifique. En voyage en Italie, pendant lequel il reçut partout des témoignages de la plus haute estime, et sa nomination comme membre de l'institut, en 1850, juste récompense de ses travaux, furent les seuls épisodes d'une vie qui semble avoir été dominée par une pensée unique, — celle d'élever un monument complet à la science que l'on peut regarder comme la gardienne la plus fidèle des souvenirs de l'humanité. Il entreprit l'exécution de ce projet après quelques années de préparation, encouragé d'abord

par les suffrages et plus tard par la reconnaissance de toute l'Europe. Ainsi, des travaux qui auraient pu rester ensevelis dans l'obscurité de la vie la plus modeste, eurent un retentissement extraordinaire, et les résultats obtenus par l'examen et la classification d'une masse prodigieuse de monuments, au lieu de demeurer renfermés dans l'étroite enceinte d'un cabinet de médailles, devinrent l'héritage commun de la science. « Chose extraordinaire, Messieurs, s'écrie Mr. Lenormant, et qui me remplit d'émotion, au milieu du naufrage continuel de tant d'institutions humaines ! l'homme qui a le moins recherché la gloire, est précisément l'un de ceux dont le nom a pénétré partout, et jouit de l'admiration générale des peuples civilisés. » — Le nom de Mionnet retentit encore aujourd'hui en Europe, en Asie et en Afrique.

La bibliothèque numismatique de Mionnet, l'une des plus riches qui aient jamais existé pour la numismatique ancienne, et que le savant *Hennin*, dans son *Manuel de numismatique* ( T. I, p. 527 ), proclame la plus considérable de Paris, en même temps qu'il déclare y avoir puisé plusieurs renseignements qu'il n'eût pu trouver ailleurs qu'avec une peine extrême, a été publiquement exposée en vente la dernière semaine du mois dernier.

Le catalogue porte le titre suivant : *Catalogue des livres, manuscrits et autographes de numismatique et d'archéologie, provenant de la bibliothèque de feu Mr. T. E. MIONNET, et de deux collections d'empreintes en soufre de médailles grecques et romaines*, rédigé et annoté par *P. Lacroix* (Bibliophile Jacob). Il y a 782 numéros, au nombre desquels se trouvent des articles de la plus grande rareté et de la plus haute valeur. †

Les livres étaient, au témoignage de Mr. Lacroix, dans un fort bon état de conservation, quoique Mionnet attachât peu de prix aux volumes richement reliés. « Quarante ans, ajoute Mr. Lacroix, il » a vécu avec ces livres, et il est mort au milieu d'eux. »

Nous ignorons s'il existe un portrait de Mionnet. Il mérite pourtant bien d'occuper une place honorable dans les nombreux cabinets publics de l'Europe au milieu de ceux de *Vaillant*, de *Gesner*, de *Pellerin*, de *Haverkamp*, de *d'Orville*, de *Eckhel*, de *Sestini* et de tant

d'autres zélés propagateurs de l'une des sciences les plus utiles, comme auxiliaires, à l'étude de l'histoire, à celle des antiquités et de la géographie.

Je crois avoir rempli la tâche que je me suis imposée; et je me dis, avec la plus haute considération,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur

P. O. VAN DER CHIJS.

Leyde, 4 décembre 1842.

